

2. PRISE EN CHARGE DE DOULEURS DORSALES

Jean-Pierre, 58 ans, souffre de fortes douleurs au dos après s'être « bloqué ». Voici sa prescription.

Docteur Alain LOUBIAC
Médecine générale

18 avenue de la République
75011 Paris
Tél. : 01 45 89 63 00

Consultations sur rendez-vous
35 1 42051 1

Mardi 27 avril 2010
Jean-Pierre X., 58 ans

- 1) TÉTRAZÉPAM : 1 cpr le soir au coucher
- 2) DICLOFÉNAC 50 : 1 cpr matin, midi et soir
- 3) ZALDIAR : 1 comprimé 4 fois par jour.

Ordonnance pour 7 jours.

4112072386054890 - Membre d'une AGA. Règlement par chèque accepté

Tétrazépam

Coantalgique, benzodiazépine, myorelaxant d'action centrale.

Diclofénac

Antalgique de palier I et AINS.

ZALDIAR

**Tramadol 37,5 mg /
Paracétamol 325 mg**

Association d'un antalgique non morphinomimétique de niveau I, le paracétamol, et d'un antalgique morphinomimétique de niveau II, le tramadol.

La prescription

Tétrazépam 50 mg (DCI) : indiqué dans le traitement des contractions musculaires douloureuses.

Conseils au patient : prendre le comprimé le soir au coucher pour éviter les effets indésirables sédatifs, notamment lors de la conduite de véhicules (pictogramme de niveau 2).

Diclofénac 50 mg (DCI) : indiqué dans le traitement symptomatique de courte durée des lombalgies aiguës.

Conseils au patient : prendre les comprimés pendant les repas avec un grand verre d'eau. Il existe également un risque de somnolence et de troubles de la vision qui peut gêner les conducteurs de véhicules.

Zaldiar : indiqué dans le traitement des douleurs d'intensité modérée à intense, ne répondant pas aux antalgiques de palier I.

Conseils au patient : les prises doivent être espacées de six heures. Ne pas dépasser huit comprimés par 24 heures. Il existe un risque de nausées, constipation, étourdissement et somnolence avec le tramadol. Prudence en cas de conduite de véhicules (pictogramme de niveau 2). Pour prévenir le risque de somnolence, conseiller de prendre le premier comprimé au coucher.

Pour l'ensemble du traitement

L'objectif du traitement est de soulager rapidement la douleur pour permettre une reprise des activités du patient. L'association Zaldiar/tétrazépam est à prendre en compte, notamment en ce qui concerne la majoration de la somnolence et le risque de dépression respiratoire. Ne pas associer avec l'alcool, qui majorerait l'effet sédatif du produit, d'autres dérivés morphinomimétiques (antitussifs, antalgiques) et autres dépresseurs du SNC (hypnotiques, anxiolytiques, antihistaminiques sédatifs...). Éviter de conduire ou rester très prudent en cas de conduite de véhicules.

Les récurrences de lombalgies sont possibles après guérison. Ne pas reprendre le traitement sans avis médical, car il existe un risque de dépendance et d'accoutumance au tramadol et au tétrazépam. Si les douleurs persistent au-delà du traitement, consulter à nouveau le médecin qui pourra alors préconiser des traitements physiques (kinésithérapie) ou des examens complémentaires (radiologie). De même, le port d'une ceinture lombaire doit être proposé au patient, afin de le soulager lors de stations assises prolongées ou autres activités qui sollicitent le dos.